

Santé

Les promesses de Nicolas

Pour la deuxième année consécutive, le président de la République a eu droit à un grand oral hier soir, sur TF1. La santé faisait partie de l'épreuve.



Nicolas Sarkozy lors de l'émission © DR

Ils étaient neuf hier soir, neuf Français sélectionnés par TF1 pour exposer leurs problèmes au président de la République. Fatiha Djegaoud, une pharmacienne installée à Nice, a ainsi évoqué l'insécurité dans son quartier, Simone Farjas, généraliste exerçant en Ardèche, la désertification médicale, et Ted Slowik la difficulté d'aider sa femme atteinte de la maladie d'Alzheimer. Nicolas Sarkozy leur a répondu que « l'Etat va payer les études des jeunes méde-

cins qui acceptent d'exercer dans une zone déficitaire. [...] On a mis 400 bourses sur la table. A la minute où je vous parle, 250 sont parties. » Par ailleurs, « nous allons multiplier les maisons médicalisées ». Et, parce que cela « empoisonne » les médecins, « d'ici un mois, on va faire tomber tout un tas de formulaires administratifs qui ne servent à rien ». Enfin, « venir exercer en zone déficitaire mérite une meilleure rémunération (...) cette question doit être mise sur la table ». Le Président a également annoncé pour « cet été » la création « d'une cinquième branche de la Sécurité sociale. Mais il faut des moyens. [...] Est-ce que c'est l'assurance ? La reprise sur succession pour les familles qui ne s'occupent pas de leurs personnes âgées ? Un jour férié en moins ? La CSG ? [...] Je ne ferme aucune piste. » ■

Anne-Laure Mercier

NOTABENE

A propos du Mediator, Nicolas Sarkozy a redit que le système de santé sera totalement revu.

Médecins

Le « C à 23,5 euros » fait polémique

Qu'une bonne partie des médecins soient réfractaires à s'équiper de lecteur Vitale, soit. Mais qu'un syndicat appelle ses membres à répercuter sur les patients ne présentant pas leur carte la taxe de 0,50 euro sur les feuilles de soins papier, voilà de quoi faire bondir à la fois l'Assurance maladie et les associations de consommateurs. Un geste pourtant « tout à fait légal », selon Michel Chassang, président de la CSMF, qui souhaite ainsi responsabiliser les patients. ■

Substitution

Les quasi-généralistes, c'est fait !

La sortie du décret sur la substitution de formes orales à libération modifiée (Folm) que nous annoncions comme « imminente » dans le *Pharmacien* n°1227, a eu lieu le 5 février dernier au *JO*. Rappelons que la loi de financement de la Sécurité sociale de 2011 prévoyait une incitation pour les pharmaciens à substituer ces spécialités « Folm ». Un pas de plus pour éviter les contournements de certains laboratoires princes à la substitution de molécules comme l'Inexium. ■

FIL D'ACTU

■ **11/02/11 BIOLOGIE.** Coup de théâtre : les députés votent un amendement abrogeant l'ordonnance du 13 janvier 2010 sur la biologie médicale, inclus dans le projet de loi sur la bioéthique, actuellement en discussion. La question du capital des sociétés exploitant un LABM n'a pas été débattue dans l'hémicycle.

■ **10/02/11 EHPAD.** Le groupe spécialisé dans la prise en charge de la dépendance Korian voit son chiffre d'affaire augmenter de 8,5 % pour l'année 2010 pour un montant total de 922,9 millions d'euros. Pour la France, le CA est en hausse de 5,8 % à 665,6 millions d'euros.

■ **10/02/11 RETRAIT.** Un morceau de verre ayant été identifié dans un flacon d'Oracefal 250 mg/5 ml, poudre pour suspension buvable, l'Afssaps recommande aux patients en possession d'un flacon portant le numéro de lot 9J56684 de le rapporter à la pharmacie. Ce lot n'est plus distribué aux officines depuis le 25 janvier.

■ **10/02/11 LISTE.** L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé a envoyé le 7 février aux professionnels de santé un courrier leur rappelant ce que signifie un médicament sous surveillance. Elle met par ailleurs en place une adresse e-mail pour répondre à tout besoin de précision : professionnelsdesante@afssaps.sante.fr

■ **09/02/11 CHOUCHOUS.** D'après un sondage Ifop pour France Soir, les Français classent en tête de leurs « métiers préférés » les infirmières (99 %), les médecins (94 %), les dentistes (90 %) puis les pharmaciens (89 %).

■ **08/02/11 AFSSAPS.** Nouveau rebondissement concernant la future direction de l'Afssaps : Xavier Bertrand a proposé à Dominique Maraninchi, président de l'Institut national du Cancer, de prendre la direction générale de l'Agence, ce qu'il a accepté. Reste à trouver un profil administratif pour l'épauler dans cette fonction.